

Pour vous abonner à la Lettre  
Entreprises & Défense [LIEN](#)

## Repères

La protection du territoire national en quelques chiffres :  
70.000 militaires engagés en 2015 dans le cadre de l'opération Sentinelle, dont certains jusqu'à six fois  
7.500 militaires engagés chaque jour en moyenne, dont 400 à 450 réservistes opérationnels, dans le cadre de la protection de 1.395 sites  
Coût de l'opération Sentinelle en 2015 : 171 M€ (dont 52 M€ de salaires)  
1.500 marins engagés chaque jour dans le cadre de la posture permanente de sauvegarde maritime  
1.000 aviateurs engagés chaque jour dans le cadre de la posture permanente de sûreté aérienne

Préparation opérationnelle de l'armée de Terre en 2015 : 64 jours

Répartition des activités des réservistes opérationnels en 2014, hors gendarmerie :  
Territoire national, renfort en unité : 37,98 %  
Territoire national, renfort en état-major : 15,07 %  
Territoire national, opérations intérieures : 5,60 %  
Territoire national, formation : 17,17 %  
Territoire national, autres : 21,18 %  
Hors territoire national, opérations extérieures : 2,88 %  
Hors territoire national, autres : 0,12 %

Reconversion dans les fonctions publiques en 2014 (hors gendarmerie) :  
Etat : 1.336  
Territoriale et hospitalière : 799

Sources : ministère de la Défense et rapports parlementaires.

## Trois questions au...

### Contrôleur général des armées Dominique Bonnet

Chef du Service parisien de soutien de l'administration centrale (SPAC)



## Pourriez-vous nous présenter le SPAC et ses missions ?

Le service parisien de soutien de l'administration centrale, placé sous l'autorité du Secrétaire général pour l'administration (SGA) est en charge d'une triple mission au profit de l'administration centrale du ministère de la Défense : il en réalise le soutien général (services communs, travaux, gardiennage, fournitures courantes), centralise l'ensemble de ses opérations d'achats (marchés d'études, de formation, événementiel, système d'information, ...) et d'engagement et d'exécution de la dépense (conventions, subventions). Il assure en outre la gestion administrative, la paye et la formation de ses 15.000 agents civils, y compris les militaires et agents contractuels de la Direction générale de l'armement (DGA). Plus spécifiquement, il est responsable de l'exécution du contrat de partenariat public privé sur le site de Balard, situé porte de Sèvres. Le SPAC s'appuie à cette fin sur 1.200 collaborateurs, répartis en 8 sous-directions, situées à Balard et à Arcueil.

## Quels sont les grands défis auxquels doit faire face le SPAC aujourd'hui ?

Le SPAC vient de conduire avec succès les opérations d'emménagements de l'administration centrale sur le site de Balard. En l'espace de 8 mois, 8.700 agents ont été déménagés, en garantissant la continuité de l'activité du ministère dont la conduite des opérations militaires et ce sans aucune compromission du secret malgré le transport de nombreux documents classifiés. Sur la même période, le SPAC a réalisé le vidage des sites quittés et cédés depuis : Bellechasse où résidait le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire, l'hôtel de la Marine et enfin le site de Bagneux. L'enjeu est maintenant de réussir l'appropriation du site de Balard et la mise en œuvre du contrat de partenariat qui nous engage pour 27 ans. De nouveaux usages, de nouvelles pratiques sont à mettre en place.

Un autre enjeu est de conforter notre rôle d'acheteur de l'administration centrale, en développant les synergies nouvelles et de nouvelles pratiques avec nos clients avec lesquels nous sommes désormais co-localisés. En particulier, la publication récente du nouveau code relatif à la commande publique impose d'en identifier les opportunités et les contraintes et d'accompagner aussi bien nos clients administratifs que les fournisseurs candidats au nouveau dispositif.

## Quels sont les liens du SPAC avec le monde de l'entreprise ?

En tant qu'acheteur et service exécutant, le SPAC a évidemment des relations étroites avec le monde de l'entreprise. Nous sommes attachés à la maîtrise du délai global de paiement, notamment vis-à-vis des PME-PMI. L'objectif interministériel de le réduire de 30 à 20 jours d'ici 2017 nous oblige à repenser nos procédures et à faire preuve d'innovation. Nous avons ainsi résolument engagé dès 2015 la dématérialisation de la facturation – effective désormais – et notre pourcentage de dématérialisation de l'achat public augmente de manière continue.

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine du « Prix de la reconversion des militaires » prix annuel placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense. Tous les responsables de l'Association sont bénévoles. Les seules ressources sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

Pour télécharger la Synthèse des activités 2014 [LIEN](#)

Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous rejoindre éventuellement en 2016 [LIEN](#)

## Partenaire 2016



consulting

sbergouignan@  
ataoconsulting.com

[www.ataoconsulting.com/](http://www.ataoconsulting.com/)

**Rapport au Parlement sur les exportations d'armement 2016**

Le rapport 2016 met en exergue des chiffres exceptionnels, en constante augmentation depuis 2013. Le montant total des ventes s'élève ainsi à 16 Md€ d'euros en 2015, contre 8,2 Md€ en 2014. La Défense devient ainsi l'un des secteurs économiques les plus dynamiques à l'export. L'année 2016 promet une nouvelle augmentation puisque douze sous-marins viennent récemment d'être vendus à l'Australie pour une valeur totale de 34 Md€. Les exportations de matériels militaires ne se résument pas à leur impact économique mais participent également à la mise en œuvre de la politique de défense. Téléchargez le rapport [LIEN](#)



**Don de sang au profit des militaires blessés et des patients traités dans les hôpitaux militaires**



Le Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA) recherche en permanence des donneurs. Téléchargez la plaquette réalisée avec le soutien de l'Association des entreprises partenaires de la Défense présentant le CTSA, son expertise et les modalités de don (don classique « sang total » don de plaquettes ou de plasma) [LIEN](#)

**Séminaire « Sécurité économique et protection du patrimoine »**

L'IHEDN organise régulièrement des séminaires d'une durée de deux jours destinés à sensibiliser les participants aux risques d'intrusions provenant de puissances ou d'intérêts extérieurs, ainsi que les réponses prévues au niveau gouvernemental. Pour en savoir plus sur les différentes formations proposées par l'Institut dans le domaine de l'Intelligence économique [LIEN](#)



Vous recevez la Lettre Entreprises & Défense suite à une inscription sur le site Internet de l'Association des entreprises partenaires de la Défense ou à un contact avec ses responsables. La Loi sur la Confiance dans l'Économie Numérique (LCEN) du 13 mai 2004 autorise la prospection directe par messagerie électronique sans consentement préalable, à destination des personnes morales, sociétés, entreprises, associations immatriculées à l'INSEE ayant un numéro SIRET-SIREN, professions libérales, artisans et collectivités publiques. Soucieux de respecter l'esprit de la LCEN, nous vous proposons, si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations de la part de notre Association, de bien vouloir nous le préciser en faisant parvenir un courriel à l'adresse : [contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr)

**La Défense dans les régions**



La base industrielle et technologique de défense (BITD) génère un chiffre d'affaires qui se concentre dans quelques régions. La première d'entre elles est, de loin, l'Ile-de-France avec 37,5 % du chiffre d'affaires national de la BITD. Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Grand Sud-Ouest (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) sont également des grandes régions de production d'armement, de même que la Bretagne, le Centre-Val de Loire et l'Auvergne-Rhône-Alpes, dans une moindre mesure.

La répartition de ce chiffre d'affaires par secteur d'activité d'établissements montre les spécialisations des principales régions. L'Ile-de-France est très représentée dans l'électronique et la recherche et développement, tout en étant aussi présente dans d'autres segments de la production militaire du fait de son importance dans la BITD. Elle regroupe de nombreux établissements (22 % du nombre total) et elle est la première région pour l'implantation de sièges sociaux (elle en regroupe 36 %). Les autres régions ont des caractéristiques plus marquées héritées de l'Histoire. Le Centre-Val de Loire se retrouve dans la fabrication de munitions avec l'implantation des arsenaux d'armement terrestre au XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que la présence de sites de production du missile MBDA. Il en va de même pour la région Auvergne-Rhône-Alpes qui possède une tradition dans l'armement terrestre et les munitions, notamment dans la région de Roanne. Le grand Sud-Ouest est une région où l'aéronautique et le spatial se sont renforcés sous l'impulsion des pouvoirs publics dans les années soixante. La Bretagne a hérité des arsenaux navals de l'Ancien Régime. C'est aussi le cas de Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette région profitant en plus d'une présence dans l'aéronautique par l'intermédiaire d'Airbus notamment.

Retrouvez la totalité de l'étude de l'Observatoire Economique de la Défense (SGA/DAF/OED) dans le Bulletin EcoDef n° 80 [LIEN](#)

**Le « Prix de la reconversion des militaires » Edition 2016 : un atout pour les militaires ayant un projet de création ou de rachat d'entreprise**

Créé par l'Association des entreprises partenaires de la Défense et placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense, le « Prix de la reconversion des militaires » récompense chaque année un projet de création ou de reprise d'entreprise, y compris au titre du congé de création ou reprise d'entreprise, par un personnel militaire en situation d'activité, inscrit ou non dans un parcours reconversion, devant rejoindre la vie civile au plus tard un an après la remise du prix.

Le « Prix de la reconversion des militaires » est organisé en liaison avec Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense.

Le « Prix de la reconversion des militaires » Edition 2016 c'est :

- Une cérémonie de remise au mois de décembre à l'Ecole militaire, à Paris, en présence des plus hautes autorités civiles et militaires.
- Des produits/prestations utiles aux lauréats dans le cadre de leur projet de reconversion.
- Une très large couverture médiatique.
- Un véritable label vis-à-vis des organismes financiers pouvant contribuer au projet.
- L'accès éventuel au réseau de l'Association des entreprises partenaires de la Défense.

Date limite de réception des dossiers : **30 septembre 2016.**

Le dossier de candidature se présente sous la forme d'un formulaire au format pdf. Il est notamment disponible sur le site Internet de l'Association des entreprises partenaires de la Défense.

Pour le télécharger : [LIEN](#)

Les lauréats du Prix 2015, David Prudenano et Nicolas Ruelle, sur le site Internet du ministère de la Défense : [LIEN](#)

Membres du Comité d'honneur : Claude Ascensi - Alain Juillet - Alain Vidart - Jean-Claude Viollet - Raymond Wey

**Entreprises & Défense**

Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2016 avec le soutien de ATAO Consulting.

Directeur de la publication : Patrice Lefort-Lavauzelle.

Rédacteur en chef : Pascaline Abdim.

Comité de rédaction : Pascaline Abdim, Monique Chézalviel, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux.

Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.

Mail : [contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr)

ISSN 2114-7019

Tous droits réservés.

Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.